



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses****Réunion commune d'experts sur le Règlement annexé à l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN) (Comité de sécurité de l'ADN)****Vingtième et unième session**

Genève, 27-31 août 2012

Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire

**Propositions d'amendements au Règlement annexé à l'ADN:
amendements pour entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013****1.6.7.4.2, No ONU 1268^{1, 2}****Communication de la Commission centrale pour la navigation du Rhin (CCNR)**

1 Au 1.6.7.4.2, tableau 2 «Délais transitoires jusqu'au 31.12.2015», on relève certaines différences selon les versions linguistiques en ce qui concerne le No ONU 1268.

2. Dans la quatrième entrée pour le No ONU 1268 DISTILLATS DE PÉTROLE, N.S.A., ou PRODUITS PÉTROLIERS, N.S.A., les versions anglaise, française et russe indiquent «110kPa < vp50 ≤ 175kPa» tandis que la version allemande indique «110kPa < vp50 ≤ 150kPa».

3. Dans la dixième entrée pour le No ONU 1268 DISTILLATS DE PÉTROLE N.S.A. ou PRODUITS PÉTROLIERS N.S.A. (NAPHTHA), les versions anglaise et russe indiquent «110kPa < vp50 ≤ 150kPa» tandis que les versions française et allemande indiquent «110kPa < vp50 ≤ 175kPa».

4. Dans la onzième entrée pour le No ONU 1268 DISTILLATS DE PÉTROLE N.S.A. ou PRODUITS PÉTROLIERS N.S.A. (NAPHTHA), les versions anglaise, allemande et

¹ Diffusé en langue allemande par la Commission centrale pour la navigation du Rhin sous la cote CCNR/ZKR/ADN/WP.15/AC.2/2012/28.

² Conformément au programme de travail du Comité des transports intérieurs pour 2010-2014 (ECE/TRANS/208, par. 106; ECE/TRANS/2010/8, activité 02.7 b)).

russe indiquent «110kPa < vp50 ≤ 150kPa» tandis que la version française indique «110kPa < vp50 ≤ 175kPa».

Proposition

5. Dans la quatrième entrée pour le No ONU 1268 au 1.6.7.4.2, tableau 2 «Délais transitoires jusqu'au 31/12/2015», dans les versions anglaise, française et russe, remplacer «110kPa < vp50 ≤ 175kPa» par «110kPa < vp50 ≤ 150kPa».

6. À la dixième entrée pour le No ONU 1268 au 1.6.7.4.2, tableau 2 «Délais transitoires jusqu'au 31/12/2015», dans les versions anglaise et russe, remplacer «110kPa < vp50 ≤ 150kPa» par «110kPa < vp50 ≤ 175kPa».

7. Dans la onzième entrée pour le No ONU 1268 au 1.6.7.4.2, tableau 2 «Délais provisoires jusqu'au 31/12/2015», dans la version française, remplacer «110kPa < vp50 ≤ 175kPa» par «110kPa < vp50 ≤ 150kPa».
